

CHAMBRE DE COMMERCE
FRANCO-ARABE

Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE MENSUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 129/2018 - JUIN

Petit-déjeuner débat à la Chambre de commerce Franco-Arabe

«Ras Al Khaïmah Economic Zone : le succès à portée de main»

SOMMAIRE

- **Petit déjeuner débat : Ras El Khaïma Economic Zone: le succès à portée de main** p 1-5
- **Interview avec M. Couzinet Directeur commercial de Veolia water technologies** p 6-8
- **France** p 9-12
- **Energie** p 13-14
- **Monde Arabe** p 15-18



Carrefour entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, les Emirats arabes unis ont été les pionniers dans le Golfe à tirer profit de cette position stratégique. Le pays qui détient les 8èmes réserves mondiales de pétrole et les 6èmes réserves de gaz, a très tôt entrepris de mettre en œuvre diverses alternatives pour relever les défis de la mondialisation en développant notamment ses infrastructures et ses moyens de communication et en adoptant des réformes audacieuses pour développer et diversifier son économie et attirer les investisseurs étrangers.

Et le résultat ne s'est fait pas attendre... Les Emirats arabes unis trônent désormais à la première place régionale pour l'indice de confiance et le climat des affaires dans le classement de la Banque mondiale, ils s'imposent comme la 2ème plus grande économie de la région, après l'Arabie saoudite, et émergent sans faille comme la plaque tournante d'un vaste marché qui s'étend au-

delà des pays de la région pour embrasser plus de 3 milliards de consommateurs.

Situé à l'embouchure du Golfe arabo-persique, à moins d'une heure de route de Dubaï, et à environ 4h de vol de l'Europe, de l'Afrique du Nord, du sous continent indien et de l'Asie centrale, Ras Al Khaïmah est le troisième émirat, après Dubaï et Abou Dhabi, des sept émirats qui constituent les Emirats arabes unis.

Sous l'impulsion de son Altesse Sheikh Saud bin Saqr AlQasimi, Ras Al Khaïmah a connu durant les dernières décennies un développement économique fulgurant et s'est attiré une réputation d'environnement favorable aux affaires de classe mondiale confirmant ainsi la volonté des autorités d'honorer un héritage « d'ouverture

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE

au commerce» et d'asseoir définitivement leur ferme intention de tout mettre en œuvre pour « accueillir les investisseurs de l'avenir ».

Pour exposer les multiples opportunités offertes par l'émirat de Ras Al Khaïmah et notamment sa zone franche RAKEZ, la Chambre de commerce Franco-Arabe a organisé le jeudi 26 avril dernier à la Maison des Polytechniciens à Paris, en partenariat avec Ras Al Khaïmah Economic Zone, l'autorité de tutelle pour la zone de libre-échange de l'émirat, un petit déjeuner de travail destiné aux entreprises françaises

souhaitant développer leurs affaires dans les pays du Golfe et conquérir de nouveaux parts de marché à l'international. A cette occasion Mme Joyce Choukri, spécialiste en développement des Affaires de RAKEZ, représentant l'Emirat de Ras Al Khaïmah et Mme Lara Sallé de Chou, Avocat à la Cour, Collaboratrice chez Steering Legal, sont venues présenter les atouts et le dynamisme de cet émirat et exposer les avantages qu'il propose aux différents acteurs économiques qui choisissent de s'installer sur son sol. Par ailleurs, M. Didier Ranchon, chef d'une entreprise française, est venu témoigner de son expérience dans cette région.



**Sheik Ahmed Bin
Saqr Al Qasimi**

Prenant la parole le président de la CCFA a rappelé d'emblée que cette initiative de la CCFA pour se réunir autour des représentants de la zone économique de libre échange à Ras Al Khaïmah était la troisième ou la quatrième de son genre, soulignant au passage que presque tous ceux qui ont « répondu à cette nouvelle invitation ne sont pas seulement intéressés de mieux connaître cet émirat, mais que la majorité d'entre eux avait des activités ou des projets dans cette zone ». Il a indiqué que cette rencontre s'inscrit tout naturellement dans la vocation de la Chambre de commerce franco-arabe de promouvoir les relations économiques entre la France et les pays de la zone en développant notamment le tissu des entreprises adhérentes à la CCFA pour les accompagner dans leurs démarches dans cette région.

« Nous avons la chance d'avoir ce matin trois intervenants pour nous parler de cette région » a-t-il dit avant de remercier, Mme Joyce Choukri, représentant la zone franche de Ras Al Khaïmah d'avoir collaboré avec Mme Fahed, Directeur exécutif de la CCFA, à l'organisation de cette rencontre ainsi que Maître Lara Sallé de Chou pour sa contribution à cette matinée de travail, tout comme Didier

Ranchon « qui aura l'occasion de nous faire part de l'expérience d'une entreprise française dans cette zone » a-t-il dit.

Rappelant la situation géographique de Ras Al Khaïmah qui se trouve à l'extrême nord du pays, une région montagneuse qui offre des paysages remarquables dominées surtout par les dunes de

sable, le président de la CCFA a souligné que la ferme intention des autorités de l'émirat de sauvegarder à la fois son patrimoine et sa culture ne les avait point empêcher de planifier un développement économique à la hauteur de leur ambition. Il a souligné les efforts pour déployer un tissu industriel basé sur l'exploitation des ressources géologiques, pédologiques et hydrologiques de l'émirat, rappelant à cet égard l'existence sur son sol de plusieurs usines de céramiques, de cimenteries, ainsi que des aciéries, et des verreries. Par ailleurs, le Président de la CCFA a évoqué les différentes réalisations et projets en cours de l'émirat pour développer une offre touristique à travers la construction d'un vaste parc hôtelier qui se développe fortement et rapidement pour satisfaire la demande des centaines de milliers de visiteurs dont le nombre progresse allègrement au fil des années.

Prenant la parole Mme Joyce Choukri a remercié tous les participants à cette réunion de travail soulignant la relation privilégiée que les autorités de la zone franche de Ras Al Khaïmah entretiennent avec la Chambre de commerce franco-arabe, « des relations qui remontent à quelques années maintenant », a-t-elle souligné. Elle a indiqué que les deux zones franches qui existaient auparavant dans cet émirat avaient fusionné pour constituer la Rak Economic Zone (RAKEZ).

Abordant la place stratégique et les atouts de Ras Al Khaïmah Mme Choukri a indiqué que l'émirat « était un hub commercial et industriel offrant une solution complète, facile et rapide, aux entreprises qui souhaitent s'y implanter, qu'il était une plaque tournante entre l'Est et l'Ouest, et enfin qu'il consti-

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org



tuait une porte ouverte à un marché potentiel de plus de 3 milliards de consommateurs ».

Elle a notamment rappelé que Ras Al Khaïmah qui jouit d'une économie diversifiée générant un PIB de \$10Mds bénéficie d'un réseau d'infrastructures très développées : un réseau routier mettant l'émirat à 60 minutes en voiture de Dubaï et des six autres émirats, un aéroport international en forte croissance qui reçoit tous types de cargos et fournit des portes d'accès dédiées avec des niveaux de sécurité élevés et des moyens de transport de surface servant tout l'aéroport et enfin de ports maritimes, notamment le port Saqr « le plus grand port de manutention en vrac au Moyen-Orient, capable de traiter jusqu'à 60 millions de tonnes de marchandises par an ». Par ailleurs, Mme Choukri a rappelé le fort développement du secteur touristique et hôtelier de l'émirat soulignant les nombreux projets balnéaires réalisés ou en cours.

Evoquant le potentiel de l'émirat, Mme Choukri a indiqué que RAK était l'émirat le plus industrialisé

du pays grâce notamment à ses ressources naturelles et aux coûts opérationnels peu élevés sur ce marché. Elle a rappelé que la céramique et le verre de Ras Al Khaïmah ont été utilisés pour construire BurjKhalifa, le plus haut bâtiment du monde, que les roches de Ras Al Khaïmah avaient servi à la construction de l'emblématique Palm Jumeirah et que le réseau de transport public de tout le pays utilise des véhicules et des

bus fabriqués à Ras Al Khaïmah. « Beaucoup d'entreprises industrielles ont choisi aujourd'hui de s'installer dans cet émirat », a-t-elle indiqué. Enfin elle a rappelé que les agences internationales gratifiaient l'économie de l'émirat d'une bonne appréciation. C'est notamment le cas de Standard's & Poors qui attribue à l'émirat la note A/A-1 et de Fitch qui lui donne la note A/A, a-t-elle souligné.

Abordant plus particulièrement la zone franche de l'émirat et les avantages qu'elle offre à tous ceux qui veulent investir dans cette région,



Mme Choukri a commencé par rappeler que RAKEZ était la continuation de l'histoire qui a commencé avec la fondation de RAK FTZ en 2000 et la création de RAKIA en 2005 et qu'elle était aujourd'hui la destination d'affaires préférée de plus de 13 000 entreprises multinationales, de plus de 100 pays représentant plus de 50 secteurs.

Dirigée par son altesse Sheikh Ahmed bin SaqrAl Qasimi, a-t-elle indiqué, la zone franche de Ras Al Khaïmah, offre la possibilité d'installer rapidement et efficacement une entité, une installation commerciale ou une unité industrielle grâce notamment à son guichet unique qui simplifie toutes les démarches administratives et aux différentes infrastructures qu'elle met à la disposition des investisseurs. Par ailleurs sa position stratégique lui permet d'être un carrefour logistique connecté à tous les marchés de la région et au-delà à ceux de l'Europe, de l'Afrique du Nord et de l'Asie. « S'installer dans la zone franche de Ras Al Khaïmah, est simple comme bonjour », a-t-elle dit et d'ajouter avec « l'aide de nos consultants en création d'entreprise, vous choisissez l'entité juridique appropriée à votre projet, ensuite ils vous guideront tout au long de votre démarche en veillant à ce que toutes les exigences soient respectées ».

La zone franche de Ras Al Khaïmah est contruite autour de plusieurs pôles pour offrir le meilleur service et fournir les infrastructures adéquates à chaque activité mais toujours au moindre coût. Il en va ainsi des pôles dédiés à l'industrie qui proposent des espaces modulables et constructibles en différentes tailles, au commerce et aux services qui offrent des espaces partagés ou des bureaux privés et enfin le pôle dédié à l'éducation offrant des solutions efficaces pour dispenser des programmes d'enseigne-

13 000 entreprises multinationales, de plus de 100 pays représentant plus de 50 secteurs ont choisi Ras Al Khaïmah

Visitez le site de la **Chambre de commerce franco-arabe**
www.ccf franco-arabe.org



ments et notamment des bâtiments préfabriqués pour le démarrage de cette activité.

Concernant le profil des investisseurs qui ont choisi Ras Al Khaïmah, Mme. Choukri a indiqué qu'ils provenaient pour 2,3% de l'Amérique, 4% de la France, 22% de l'Inde, 7,4% de l'Angleterre, 15% des pays voisins du CCG, 20% de la région MENA, 5% du Pakistan et 29% de divers pays. Quand aux avantages octroyés par l'émirat dans sa zone franche à tous les investisseurs, Mme Choukri a dressé deux listes distinctes. La première concerne les avantages au titre de la procédure simple et rapide de l'installation et qui comprend le « One-stop-shop » ou le guichet unique, la transparence



Profil des investisseurs à Ras Al-Khaïmah:

USA 2,3%
France 4%
Inde 22%
Angleterre 7,4%
Pays voisins 15%
MENA 20%
Pakistan 5%
Divers 29%

légale, l'inexistence de restriction en termes de recrutement, et les coûts minimes d'implantation. La deuxième liste concernait les avantages fiscaux et à ce titre elle a notamment cité l'exemption de taxes, la possibilité de détenir 100% des capitaux, et le rapatriement sans restrictions des profits. Enfin quand à l'environnement dynamique des affaires dans l'émirat, Mme. Choukri a souligné la présence de multiples centres de recherches, la présence d'une large communauté d'entreprises, et enfin la présence d'une gamme complète de solutions et d'équipements à la disposition des nouvelles entreprises.

Deuxième intervenante à cette matinée de travail, Maître Lara Sallé de Chou a présenté le Cabinet Steering Legal spécialisé en droit fiscal, droit des affaires, de la fusion acquisition, en droit immobilier, social et public des affaires. Le Cabinet est présent dans plusieurs grandes villes françaises, a-t-elle souligné, ajoutant qu'il avait aussi des bureaux dans de nombreuses capitales à l'étranger notamment à Dubaï, Rio, São Paulo ou Niamey.

Abordant le système juridique aux Emirats arabes unis Maître Sallé a indiqué qu'il était fondé sur le droit fédéral inspiré du droit égyptien, lui-même

trouvant ses sources dans le droit français. Ce système est étoffé par le droit des Etats fédérés et par la réglementation des zones franches, a-t-elle dit rappelant toutefois que le droit des affaires relevait essentiellement du droit fédéral et notamment de la loi (N° 8) de 1984 sur les sociétés commerciales, amendée par la loi fédérale (N° 13) de 1988. Par ailleurs Maître Sallé de Chou a souligné la tradition civiliste de ce système et son aspect favorables aux entreprises notamment par l'absence d'une fiscalité sauf la TVA, instaurée récemment avec un taux réduit, les faibles droits des douanes, la libre circulation des capitaux, la souplesse du droit social et la protection de la propriété intellectuelle à travers la ratification des conventions internationales et l'accord spécifique entre la France et les Emirats arabes unis signé et mis en oeuvre par l'INPI en 2008.

Abordant les différents choix juridiques pour s'implanter dans les Emirats, Maître Sallé de Chou a identifié l'implantation contractuelle à travers la création de joint venture, les accords de distribution, de représentation, d'agence, ou les contrats de franchise, ainsi que l'implantation structurelle notamment à travers la création d'une filiale, l'établissement d'une succursale ou l'ouverture d'un bureau de représentation. A chaque type d'implantation s'applique un système juridique différent avec des droits qui lui sont afférents, a-t-elle souligné.

Poursuivant son exposé sur le choix de l'implantation, Maître Sallé de Chou a rappelé la possibilité de choisir les zones franches « Free zone », le « Mainland » ou marché local, et l'implantation « Offshore », retraçant à chaque fois les avantages et les inconvénients qui découlent de

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org



ce choix. Elle a exposé plus particulièrement les avantages du régime d'exception mis en place dans les zones franches et notamment celui en vigueur dans la zone franche de RAKEZ. Pour conclure elle a évoqué la convention du 19 juillet 1989 entre la France et les Emirats arabes unis en vue d'éviter les doubles impositions. A cet égard elle a indiqué que les sociétés « offshore »

ne sont pas concernées par cet accord soulignant par ailleurs que pour bénéficier de cet accord les sociétés en « Free zone » et en « Mainland » doivent exercer des activités de manières effectives par l'intermédiaire d'un établissement stable.

Dernier intervenant à cette matinée de travail, M. Ranchon a remercié les organisateurs de cette rencontre de l'avoir invité pour témoigner de son expérience.

« Je suis consultant et la plupart de mes clients sont à l'international notamment en Afrique et en Asie, alors j'ai eu la nécessité d'ouvrir une entité dans la région, alors j'ai choisi la zone franche de Ras Al Khaïmah » a-t-il indiqué et d'ajouter « j'ai été agréablement surpris par l'accueil que j'ai reçu ». Il a souligné qu'il y a eu certes quelques contraintes, mais que c'était facile de les surmonter grâce à

l'accompagnement administratif dont il a bénéficié. Pour faire court, a-t-il indiqué, « je dirai que mon expérience est plutôt positive, car ce que j'ai trouvé à RAKEZ correspond bien à mes attentes et à mes besoins...Ce qui me permet aujourd'hui d'agir en souplesse et avec la réactivité qu'il faut sans véritables contraintes ». Il a indiqué avoir renouvelé sa licence le mois dernier par un simple mail.

Une séance de questions-réponses a suivi les exposés des différents intervenants permettant ainsi aux nombreux participants de soulever de multiples questions touchant aux modalités d'installation pour certaines activités de services ou de conseils, de se renseigner sur les subventions accordées ou non à certaines activités, de préciser certains aspects concernant le rapatriement des bénéficiaires et l'imposition de ces bénéfices en France, ainsi que tant d'autres relevant de l'ordre sociétal et culturel. Une occasion pour les membres de la délégation d'apporter les réponses appropriées et précises et de développer certains points.

A la fin de cette présentation, Mme Choukri et Mme Sallé de Chou ont reçu en entretien privé, les représentants des entreprises qui avaient des projets d'installation à RAKEZ ou avaient besoin de complément d'informations. Une rencontre de travail très réussie, en témoigne le grand nombre d'entreprises qui ont demandé à être reçues par la représentante de RAKEZ.

**Coûts minimes d'implantation.
Installation simple et rapide.
Transparence légale.
Inexistence de restriction
en termes de recrutement
Exemption de taxes.
Détenue de 100% des capitaux.
Rapatriements des profits.
Environnement dynamique
des affaires.**

A VOS AGENDAS
Les prochains événements
importants de la CCEA

Mardi 26 juin 2018

Forum économique Franco-Irakien

Mercredi 3, Jeudi 4 et Vendredi 5 octobre 2018

Journées de formation à l'expatriation

Jeudi 6 décembre 2018

Forum économique France-Pays Arabes

► INTERVIEW

Veolia Water Technologies, Partenaire Stratégique de la CCFA

« Etre utile et actif au sein de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, véritable outil économique et commercial »

Interview de Patrick Couzinet, Directeur commercial de Veolia Water Technologies & Directeur Général de Veolia Water Technologies Afrique.



Newsletter Franco-Arabe : Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Patrick Couzinet : Véolia Water Technologies est le spécialiste du traitement des eaux. Nous proposons une gamme complète de technologies et de services en conception-construction, maintenance et modernisation des installations de traitements d'eau et d'assainissement à destination des industriels et des municipalités. Nous sommes la référence mondiale concernant les questions de l'eau, tels que le dessalement, l'eau potable, les eaux usées, les eaux de procédé et la réutilisation des eaux usées.

NFA : Donc vous concevez et réalisez des usines de potabilisation, de traitements des eaux et de dessalement ?

PC : Oui mais pas seulement. Nous réalisons, dans nos usines d'Afrique du sud, une gamme de produits standards de traitement qui peuvent apporter des réponses pertinentes à des municipalités de petite à moyenne taille jusqu'à 20.000 habitants ainsi que pour des compléments de traitement ou des usages industriels. Ces solutions veulent répondre notamment aux particularités que connaissent les pays émergents notamment sur le continent Africain. A

quoi, nous rajoutons la fabrication des produits chimiques nécessaires à la potabilité et au traitement de l'eau.

NFA : Si vous deviez définir la particularité de votre entreprise ?

PC : Incontestablement notre portefeuille technologique de plus de 350 technologies couvrant tous les aspects du traitement de l'eau, des boues et la production d'eau. Des technologies de pointe pour le dessalement, la production d'eau et les services de traitements mobiles. Et une philosophie : Etre un acteur déterminé pour le respect des diligences environnementales, pour la prise en compte des aspects humains et sociétaux dans le développement économique des pays où nous intervenons.

NFA: Pourquoi Véolia Water Technologies a décidé d'être le partenaire stratégique de la Chambre de Commerce Franco Arabe ?

PC: La CCFA joue un rôle actif dans le dispositif mis en place par le gouvernement français visant à booster les exportations françaises et donc l'activité des entreprises travaillant à l'export. VWT c'est 9200 collaborateurs dans le monde, 2 milliards de chiffre d'affaires dont un tiers réalisé en Afrique et au moyen Orient.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-Arabe.org

De nombreux pays sont confrontés à de nouveaux défis et à la nécessité de mobiliser de nouveaux moyens, ils ont besoin des entreprises pour y parvenir.



NFA: Vous êtes le Directeur général de VWT-Afrique, pouvez-vous nous parler du continent Africain, de vos ambitions et de vos projets ?

PC: La rapidité et l'ampleur de l'urbanisation



Notre philosophie :
Etre un acteur déterminé pour le respect des diligences environnementales, pour la prise en compte des aspects humains et sociétaux dans le développement économique des pays où nous intervenons.

NFA: Comment concevez-vous votre rôle pour développer les exportations françaises et le développement économique international de la France ?

PC: Nous devons être moteur d'innovations et de progrès techniques, en matière de transition écologique notamment, et en même temps générateur de recettes fiscales indispensables dans ces pays pour leur propre développement. Les pays en développement et les pays matures qui souhaitent poursuivre leur développement ont besoin d'entreprises compétentes et responsables et ces entreprises ont besoin de nouveaux marchés. La CCFA nous semble être un creuset utile et nécessaire pour faire vivre cette synergie et ainsi développer voire construire la « Team France » réunissant un ensemble de partenaires économiques, d'institutions publiques et privées réunis autour d'un objectif commun : Exporter le savoir-faire français et être partie prenante du développement économique.

NFA: Ainsi vous vous retrouvez bien dans l'esprit de la CCFA de répondre à la volonté du gouvernement français de renforcer à l'international l'influence économique de la France qui est aujourd'hui fortement concurrencée voire parfois menacée ?

PC: Les autorités françaises ont réaffirmé, lors de récents déplacements présidentiels en Afrique du Nord par exemple et à la conférence de Paris sur le climat, leur engagement en faveur des initiatives faisant converger l'expertise technologique, l'innovation financière et la lutte contre le changement climatique au service du développement dans les pays de la zone. VWT partage cet engagement et formule une offre concrète, adaptée aux marchés locaux.

en cours en Afrique (1,3 Md d'urbains en 2050 contre environ 480 M aujourd'hui) recouvre, du point de vue des infrastructures et singulièrement de l'eau potable et de l'assainissement une réalité en mouvement. La majorité de la population actuelle de l'Afrique est encore rurale et la moitié des urbains vit dans des villes de moins de 300.000 habitants. L'accès à l'eau potable des villages et des petits centres urbains est un élément essentiel dans le développement humain et économique. Il participe notamment à ralentir l'exode rural.

L'accès à l'eau des populations urbaines toujours plus nombreuses suppose de nouveaux équilibres dans le partage de la ressource, savez-vous que les villes africaines consomment actuellement moins de 15% de l'eau prélevée sur le continent contre plus de 80% pour l'agriculture.

La rareté croissante de l'eau (onze pays africains connaîtront une situation de stress hydrique à l'horizon 2025) impose plus que jamais une approche globale et concertée des usages de l'eau favorisant les logiques circulaires, et la mise en oeuvre de politiques locales de planification et de protection de la ressource en eau.

NFA: Pouvez-vous illustrer cette démarche d'un exemple concret ?

PC: Bien volontiers ! En présentant nos activités, je décrivais nos produits standards. Cette gamme spécifique sélectionnée pour répondre aux besoins particuliers de l'Afrique apporte des réponses pertinentes à ces problématiques. Ces solutions peuvent être mises en oeuvre rapidement et à moindre coût comparées à des ouvrages civils et présentent l'avantage d'être modulaires et mobiles.

Développés en Afrique du Sud, ces équipements modulaires produisent de l'eau potable ou traitent des eaux usées, ils sont conçus pour permettre leur déploiement dans des zones peu accessibles et dans des conditions climatiques extrêmes, leur fonctionnement est largement

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

autonome et nécessite un faible niveau de maintenance. Optimisés sur le plan énergétique, les solutions standards sont faiblement consommatrices d'énergie et peuvent être

populations locales d'être confortées sur leur propre territoire. L'Union Européenne (FED) est très attentive à cette question et en tient compte dans les projets qu'elle souhaite



déployées grâce au solaire et à l'éolien intégrés dans des environnements dépourvus d'accès à une source d'énergie fossile.

La mise en place de ces solutions s'accompagne de la création d'emplois durables et de plans de formation professionnelle pour les acteurs locaux. Responsabilisés aux problématiques de la qualité de l'eau, ces acteurs

locaux deviennent des ambassadeurs des bonnes pratiques en matière de respect des normes de potabilité et de protection de la ressource au niveau local. Elles répondent aux besoins d'autorités publiques, d'opérateurs industriels mais également à des entreprises intervenant sur place (construction d'infrastructures, d'ouvrages d'art) et ayant besoin de base-vie durant la durée de leurs chantiers.

NFA: Vous parlez d'une plus grande prise en compte des aspects sociétaux dans votre stratégie d'entreprise. Pouvez-vous développer ?

PC: C'est pour nous une question très importante et en aucun cas un supplément d'âme.

Depuis les accords de Paris, l'importance d'une implication forte des entreprises, des investisseurs et plus largement de l'ensemble des forces vives du développement économique international a été mise en lumière. Il s'agit d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

VWT s'inscrit sans aucune réserve dans cette démarche. A savoir, lutter contre le changement climatique, promouvoir la création d'emploi et le travail décent, assurer la sécurité alimentaire et aider l'agriculture durable, promouvoir une industrialisation pérenne et encourager l'innovation et l'éthique. Concrètement, nos installations ne doivent permettre aux

accompagner.

NFA: Si je comprends bien ce que vous nous dites, les sciences humaines sont prises en compte dans l'élaboration de la stratégie de VWT ?

PC: Nous avons résumé l'ambition qui réunit tous les collaborateurs de Veolia en une phrase simple : « Ressourcer le Monde ». Penser qu'un vaste collectif tel qu'une entreprise comme Veolia ne s'intéresse qu'aux sciences dures induit forcément en erreur. La conduite des hommes, la créativité technologique, l'adaptation aux réalités des marchés font appel à des talents, des connaissances en rapport avec les sciences humaines. Il en est de même dans notre activité de développement avec son caractère multidimensionnel. Comprendre par-là la prise en compte de plusieurs acteurs, aux multiples intérêts : Les marchés évidemment, mais aussi les clients, les salariés, les populations concernées et les autorités publiques. Une décision peut paraître irrationnelle du point de vue d'une des parties prenantes, mais se révéler très cohérente au regard de l'ensemble, C'est ici que les sciences humaines et sociales peuvent donner le meilleur d'elles-mêmes. C'est pourquoi, nous croyons beaucoup sur la co-construction, le partage des connaissances et des expériences entre différentes parties.

Notre participation à la vie de la Chambre de Commerce Franco-Arabe trouve là aussi sa raison d'être. Nous sommes donc particulièrement heureux et fiers d'en être aujourd'hui un de ses membres et son partenaire stratégique.

La CCFA nous semble être un creuset utile et nécessaire pour développer voire construire la « Team France » réunissant un ensemble de partenaires économiques, d'institutions publiques et privées autour d'un objectif commun : Exporter le savoir-faire français et être partie prenante du développement économique.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-Arabe.org

VEOLIA
Water Technologies

▶▶ FRANCE

Croissance : le PIB ralentit au premier trimestre 2018



Selon l'Insee, qui publie sa deuxième estimation des comptes publics, au premier trimestre 2018, le produit intérieur brut (PIB) en volume ralentit : +0,2 %, après +0,7 % au quatrième trimestre. La production totale décélère, la consommation des ménages reste atone, les investissements marquent le pas, et la contribution du commerce extérieur au PIB est nulle.

La production totale de biens et services ralentit au premier trimestre 2018 (+0,1 % après +1,0 %) relève l'Insee dans sa dernière publication sur les comptes publics en 2018. Elle se replie nettement dans les biens (-0,6 % après +1,1 %), tandis qu'elle continue de croître à un rythme soutenu dans les services (+0,4 % après +0,9 %). La production manufacturière se replie (-1,0 % après +1,3 %), principalement du fait de la baisse importante en matériels de transport, ainsi que, dans une moindre mesure, dans la construction. En revanche, la production de gaz et électricité se redresse (+1,4 % après +0,1 %). Par ailleurs, l'institut des statistiques indique que la consommation des ménages était peu dynamique au premier

trimestre 2018 (+0,1 % après +0,2 %) : la consommation en biens est en léger repli pour le deuxième trimestre consécutif tandis que celle en services ralentit légèrement (+0,4 % après +0,5 %). Elle note que la consommation en biens alimentaires se replie (-0,3 % après +0,1 %), tandis que la consommation en énergie rebondit (+0,7 % après -0,5 %) en raison de températures inférieures aux normales saisonnières en février et mars. Concernant l'investissement,

l'Insee indique qu'il marque le pas à la fois dans les entreprises et les ménages et annonce qu'au premier trimestre 2018, la formation brute de capital fixe (FBCF) totale augmente à un rythme moins soutenu (+0,2 % après +0,9 % au quatrième trimestre), en raison notamment du ralentissement de l'investissement des entreprises (+0,1 % après +1,2 %). Ce ralentissement est principalement dû au repli de l'investissement en biens manufacturés (-1,3 % après +1,6 %). L'investissement des ménages décélère également (+0,2 % après +0,6 %) en raison d'un ralentissement dans le secteur de la construction. Enfin, note que la contribution du commerce extérieur à la formation du PIB est nulle en raison du léger repli des exportations au premier trimestre 2018 après le fort dynamisme observé au quatrième trimestre (-0,3 % après +2,3 %), notamment en matériels de transport. Dans le même temps, l'Insee annonce une diminution légère des importations (-0,3 % après +0,1 %). Au total, les échanges extérieurs ne contribuent pas à la croissance, après une contribution de +0,7 point au trimestre précédent.



Les prix à la consommation ont augmenté de 2% sur un an en mai, soutenus par une vive accélération des prix de l'énergie, selon une estimation provisoire publiée à la fin du mois de mai par l'Insee. Sur un mois, les prix à la consommation ont augmenté de 0,4%, soit un rythme sensiblement supérieur à celui atteint au mois d'avril (+0,2%), selon l'institut public de statistiques. Cette nette accélération ramène l'inflation hexagonale au niveau de la cible fixée par la Banque centrale européenne (2%). D'après l'Insee, cette dynamique résulte d'une vive accélération sur un an des prix de l'énergie (+10%), dans un contexte de hausse des prix du pétrole, et dans une moindre mesure des prix des produits alimentaires (+1,7%), alors que les prix des produits manufacturés reculeraient quant à eux un peu moins que le mois précédent (-0,2% après -0,3% en avril).

57.900 créations d'emplois dans le privé au T1



(234.500) - la hausse était de 0,4%.

L'emploi salarié ralentit dans la construction et l'intérim, relève l'Insee. Dans la construction, l'emploi enregistre un repli : hausse de 0,6% contre une progression de 1% le trimestre précédent. Sur un an, la construction s'inscrit en hausse de 2,2%.

De même dans l'intérim, qui ne cesse d'augmenter depuis des mois, la hausse est plus modérée ce trimestre avec +0,3% contre 2% au trimestre précédent. Néanmoins sur un an, l'emploi dans ce secteur reste

très dynamique (+8,2%).

L'industrie enregistre elle aussi un léger repli, avec une légère baisse de 0,1% contre une hausse de 0,2% au trimestre précédent.

Les services continuent de tirer les créations d'emplois avec une hausse de 0,5% sur le trimestre, progression identique à celle du trimestre précédent.

Le secteur privé a enregistré la création de 57.900 au premier trimestre 2018, soit un léger ralentissement par rapport à la fin de l'année 2017, selon une estimation provisoire de l'Insee.

Sur un an, l'emploi salarié privé a augmenté de 270.200, soit une hausse de 1,4% pour atteindre 19,34 millions de postes. Au dernier trimestre de l'année 2017 - année qui avait enregistré un record de création de postes

FOCUS

LE CHÔMAGE GRIMPE DE 0.2 POINT AU PREMIER TRIMESTRE

Au premier trimestre, le taux de chômage au sens du BIT a atteint 9,2% de la population active en France (hors Mayotte), selon l'Insee. Soit une hausse de 0,2 point par rapport au quatrième trimestre qui, lui, avait été marqué par une baisse de 0,7 point. En France métropolitaine, ce taux atteint 8,9% (+0,3 point), soit un total de 2,6 millions de chômeurs. C'est 83.000 de plus en trois mois. Selon l'Insee, toutes les tranches d'âge sont concernées par cette détérioration. En France métropolitaine, les taux de chômage des jeunes (15-24 ans) et des seniors ont atteint respectivement 20,8% et 6,3% au premier trimestre (+0,2 point dans les deux cas). Les femmes sont plus touchées avec un taux de chômage qui grimpe de 0,6 point par rapport au quatrième trimestre. Parmi elles, les 15-24 ans ont vu leur taux de chômage augmenter de 1,2 point.

Les grands patrons de la « high-tech » reçus à l'Élysée

Emmanuel Macron a reçu à l'Élysée le 28 mai dernier une soixantaine de dirigeants et acteurs de la high-tech mondiale pour les convaincre de s'engager en faveur des « biens communs » lors d'un sommet baptisé « Tech for Good ». Parmi les invités de ce déjeuner à huis clos figurent les patrons de Facebook, Microsoft, Uber, IBM, SAP, Alex Karp ou encore Wikimedia ainsi que des patrons français et notamment de Free, Orange, SNCF, Sanofi, BNP Paribas, Thales, OpenClassrooms... et des intellectuels, aux côtés du président rwandais Paul Kagame. Emmanuel Macron, qui veut faire de la France une « startup nation », cherche à initier un dialogue avec ces grands patrons, à un moment charnière pour l'industrie des nouvelles technologies, selon des conseillers de l'Élysée.

« J'attends de vous des discussions franches et directes pour voir comment faire plus pour améliorer la situation sociale, les inégalités, le changement climatique, et résoudre ensemble ces problèmes collectifs » a notamment dit le Président français à ses invités lors de cette rencontre. A cette occasion plusieurs groupes ont annoncé des décisions, dont les groupes Uber et Deliveroo, qui vont offrir à leurs chauffeurs et coursiers en Europe une protection

sociale privée, et IBM, qui va embaucher 1.800 personnes en France.

IBM : 1800 emplois en France

Dans le cadre du sommet Tech For Good organisé par l'Élysée avec de grands acteurs du secteur des technologies, IBM annonce la création de 1.800 emplois en France au cours des deux prochaines années. Ces emplois concernent les domaines de pointe tels que l'Intelligence artificielle (IA), la blockchain, le cloud et l'Internet des objets. « Nous partageons la même conviction que le président Macron et nous croyons aussi que l'IA va transformer chaque métier, chaque profession et chaque industrie » a déclaré le PDG d'IBM en annonçant la décision de son groupe. IBM qui compte 7000 salariés prévoit d'embaucher des consultants, des architectes informatiques, des développeurs et des experts techniques, y compris des nouveaux diplômés et des professionnels expérimentés. Avec ces nouvelles embauches, IBM prévoit de renforcer sa présence nationale en créant des pôles de compétences en région avec des partenaires locaux publics et privés, comme déjà mis en place à Lille et Strasbourg.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org

La France domine le marché mondial du luxe



Les fleurons du Luxe français continuent de dominer le marché mondial. Selon le rapport Global Powers of Luxury Goods 2018 de Deloitte. Les ventes de LVMH, l'Oréal, Kering ou encore Hermès représentant près d'un quart des ventes totales du Top 100 du secteur qui a réalisé un chiffre d'affaires total de 217 milliards de dollars. LVMH et ses 70 marques (dont Louis Vuitton, Fendi ou encore Sephora) arrive en tête de ce palmarès devant

l'Américain Estée Lauder et le Suisse Richemond en troisième position. La France compte un total de neuf groupes dans ce classement mondial, qui ont réalisé 24,3% des ventes totales comptabilisées. Kering (propriétaire de Gucci, Saint Laurent ou encore Bottega Veneta) arrive en cinquième position, stable sur un an, tandis que L'Oréal gagne une place et se classe sixième. Hermès est douzième. Suivent Christian Dior Couture (26e), Clarins (32e), le groupe SMCP (Sandro, Maje, Claudie Pierlot, 52e), Longchamp (57e) puis Nuxe (94e). En nombre d'entreprises dans ce classement l'Italie devance la France avec 24 entreprises dans le Top 100. Le tourisme a un poids très élevé dans la consommation de produits de luxe, et ce sont surtout les Chinois qui ont porté cette croissance en 2017, ils vont continuer à la porter en 2018 selon Deloitte.

FOCUS

BREVET UNITAIRE EUROPEEN

« Nous sommes prêts, techniquement et financièrement à délivrer le futur brevet unitaire européen » assure l'Office européen des brevets (OEB) qui estime que cette mesure sera effective au début de l'année prochaine. Le brevet unitaire européen devrait réduire considérablement les coûts pour les entreprises déposantes de brevets, de 70% par rapport à la situation actuelle. Une fois délivré par l'OEB, le brevet unitaire européen sera en effet automatiquement valable dans l'ensemble des 26 pays qui participent au système. C'est "une réforme très importante pour l'économie européenne parce que cela va renforcer le système européen des brevets et surtout le rendre plus accessible pour les PME et les centres de recherche", souligne M. Battistelli, président de l'Office européen des brevets.

Michelin « meilleur employeur des États-Unis »



Le groupe Michelin a été consacré le « meilleur employeur des États-Unis » pour l'année 2018... Le groupe français qui possède 19 sites de production Outre-Atlantique et y emploie 22.000 personnes a été placé en tête par les 3000 salariés américains travaillant dans des grandes entreprises d'au moins 1000 salariés qui ont été interrogés par le bureau d'études Statistica pour établir le classement. Selon David Stafford, directeur des ressources humaines du groupe Michelin aux États-Unis, ce sacre est amplement mérité: « Nous offrons des opportunités d'évolution à nos salariés qui se retrouvent dans les objectifs du groupe Michelin. C'est quelque chose de très important aujourd'hui parce que les gens ont besoin d'appartenir à une entreprise et pas seulement à un business. Avant Michelin, le magazine Forbes avait fait part de son coup de cœur pour la station thermale de Vichy, classée « meilleure station thermale » du monde pour ses visiteurs

Travail détaché : le Parlement européen vote la directive

Après 27 mois d'intenses négociations, les députés du Parlement européen ont approuvé à une écrasante majorité la révision de la directive encadrant le statut des travailleurs détachés. « La réforme vise à améliorer les conditions des travailleurs détachés tout en assurant une concurrence plus loyale entre les entreprises européennes » selon le corapporteur français du texte. Première mesure phare: les employeurs devront verser la même rémunération aux travailleurs détachés qu'aux travailleurs locaux. Ce qui signifie qu'en plus du salaire minimum, ils devront leur payer les autres avantages, comme les primes, prévus par les conventions collectives qui s'appliquent aux locaux. Par ailleurs, les employeurs ne pourront plus déduire du salaire les frais d'hébergement, de nourriture et de transport. Enfin, la durée maximale du détachement sera limitée à 12 mois, avec une prolongation possible de 6 mois.

►► PETROLE & ENERGIE

Manquerons-nous de pétrole après 2020 ?



rythme de croissance de la production devrait permettre de répondre à la demande sans problème d'ici à 2020, il risque d'être insuffisant ensuite, s'inquiète l'agence internationale de l'énergie. Les États-Unis, dont la production est soutenue par l'exploitation des huiles de schiste, vont couvrir à eux seuls 80% de la croissance de la demande sur les trois prochaines années. Le reste viendra du Brésil, du Canada et de la Norvège. Mais cela ne suffira pas ensuite, alors que le secteur pétrolier n'a pas encore relancé ses dépenses après leur chute en 2015-2016. À la suite de l'effondrement des cours du pétrole en 2014, la plupart des compagnies pétrolières avaient, en

C'est le cri d'alarme lancé par l'Agence internationale de l'énergie qui déclare que malgré le développement des sources d'énergies parallèles, la demande est encore plus forte. «Il faudra plus d'investissements pour compenser les champs pétroliers en déclin. Par ailleurs l'AIE s'attend à une «croissance robuste de la demande». Celle-ci devrait augmenter de 6,9 millions de barils par jour d'ici à 2023 et atteindre 104,7 millions de barils/jour. Or, si le

effet, taillé dans leurs dépenses. Elles n'ont toujours pas revu leurs investissements à la hausse dans l'exploration et la production et elles ne prévoient pas de le faire, ou à peine, en 2018, prévoit l'AIE.

FOCUS

LA FRANCE NE DEVRAIT PAS MANQUER DE COURANT CET ÉTÉ

RTE, la filiale autonome d'EDF, estime dans une étude prévisionnelle que la France ne devrait pas manquer de courant cet été, même en cas de canicule notamment grâce à une bonne disponibilité du nucléaire et à l'essor de l'éolien et du solaire. A conditions normales de températures, la capacité de production devrait rester supérieure de l'ordre de 20.000 MW à la consommation, et même en situation caniculaire, la marge resterait d'environ 7.000 MW. La demande de courant devrait être globalement stable par rapport à l'an dernier, avec une pointe de 55.000 MW.

Gazprom échappe à une amende de l'UE

Gazprom et les autorités antitrust de Bruxelles ont finalement trouvé un accord qui permet au géant russe d'échapper à une amende pour abus de position dominante dans huit pays d'Europe de l'Est. Menacé d'une amende pouvant aller jusqu'à 10% de son chiffre d'affaires mondial annuel, Gazprom, contrôlé par le Kremlin, est désormais soumis à toute une série de règles détaillées visant à changer son comportement sur les marchés gaziers d'Europe centrale et orientale, garantissant notamment la compétitivité des prix du gaz.

Suez : un contrat auprès de Statoil

Le groupe de gestion de l'eau et des déchets Suez a annoncé avoir remporté auprès du groupe pétrolier norvégien Statoil un contrat de fournitures d'équipements pour un projet en mer de Barents, en consortium avec la société norvégienne Halvorsen TEC. Le groupe français fournira des membranes de filtration pour réduire les nitrates présents dans l'eau de mer ainsi qu'un système de prétraitement pour le champ pétrolier Johan Castberg, découvert en 2011. Embarqué sur une plateforme offshore, le dispositif traitera l'eau de mer injectée dans les puits. Suez apportera également des services d'analyse de données pour améliorer le fonctionnement des installations. La livraison des équipements est prévue début 2020 et l'exploitation du gisement devrait débuter au premier semestre 2022. Le montant du contrat n'a pas été divulgué.

Total prend 25% de l'américain Clean Energy

Total a annoncé un accord pour entrer au capital de la société américaine Clean Energy à hauteur de 25% pour un montant de 83,4 millions de dollars (70,3 millions d'euros). Avec cet investissement, le groupe français entend favoriser l'usage du gaz naturel par les poids lourds aux États-Unis à travers le nouveau programme qui sera lancé par « Clean Energy » pour mettre un système de ravitaillement dans les stations de son réseau les milliers de nouveaux poids lourds roulant au gaz naturel. Pour accompagner ce programme, Total fait savoir qu'il apportera à « Clean Energy » des garanties pouvant aller jusqu'à 100 millions de dollars.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-Arabe.org

Sonatrach : Une raffinerie et trois terminaux pétroliers en Italie



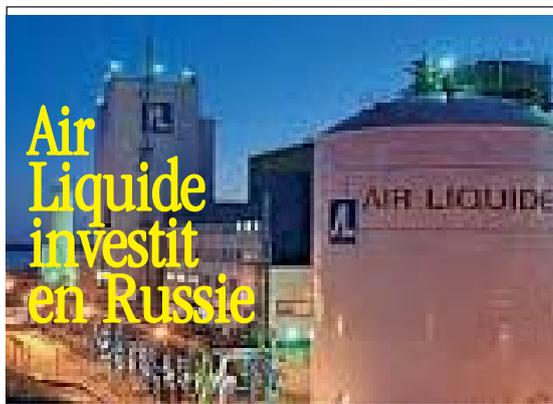
cet accord, Sonatrach «travaillera en étroite collaboration avec Esso Italiana Srl et ExxonMobil pour assurer la continuité effective de l'exploitation de la raffinerie d'Augusta pendant la période de transition ainsi qu'à son issue», ajoute la même source. Et de préciser qu'avec l'acquisition de ces trois terminaux, «l'autonomie de la consommation en diesel et en essence de l'Algérie est augmentée de plusieurs jours». L'acquisition de la raffinerie d'Augusta permettra désormais de couvrir les déficits algériens en essences et en gasoil sur toute la période du plan à moyen terme 2018-2022, et ce, même dans l'hypothèse d'un décalage de 2 années dans la mise en service des nouveaux projets de reforming de naphta, du projet d'hydrocraquage de fuel à Skikda et de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, explique Sonatrach dans son communiqué. Par ailleurs les terminaux de carburants de Naples, Palerme et Augusta offrent à Sonatrach des capacités de stockage supplémentaire de 565 000 barils de gasoil et 309 000 barils d'essence, assurant ainsi d'assurer 3 jours supplémentaires d'autonomie par rapport à l'autonomie qui existe en Algérie à travers les capacités de Naftal et de Sonatrach.

Sonatrach et Esso Italiana (filiale du groupe américain ExxonMobil) ont signé à Rome un accord pour l'acquisition par la société nationale algérienne des hydrocarbures de la raffinerie d'Augusta et de trois terminaux pétroliers situés à Augusta, Naples et Palerme, en Italie. Le transfert de la propriété de la raffinerie et de ses actifs à Sonatrach interviendra à la fin de l'année 2018, sous réserve du respect de certaines conditions, notamment l'approbation de cette vente par les autorités en charge de la concurrence. Selon les termes de

FOCUS

EDF : UN PROJET DE PARC EOLIEN EN ECOSSE

« Neart na Gaoithe » ou « Puissance du vent », en gaélique, est le nom du projet que le groupe français EDF a remporté en Ecosse. Un projet qui nécessite un investissement de l'ordre de 2 milliards d'euros dont la mise en service est prévue pour 2023.



La filiale russe du groupe français Air liquide a annoncé la signature d'un contrat de long terme pour fournir de l'oxygène, de l'azote et de l'argon au sidérurgiste russe Evraz à Novokouznetsk, en Sibérie. Par ailleurs selon le gouverneur par intérim de la région de Kemerovo, Sergueï Tsvilev, Air Liquide va investir 130 millions d'euros dans la construction d'une usine à Novokouznetsk.

Un baril à 60 dollars satisfait la Russie

Vladimir Poutine a jugé qu'un baril à 60 dollars, était un prix acceptable et équilibré estimant qu'un prix supérieur causerait des difficultés aux pays consommateurs. « Nous n'avons pas intérêt à une hausse des prix sans fin, 60 dollars nous convient », a-t-il déclaré lors du Forum économique de Saint-Petersbourg qui s'est tenu les 24 et 25 mai dernier, relevant que des prix supérieurs pouvaient affecter l'économie mondiale, et favoriser les concurrents de la Russie tels les producteurs de pétrole de schiste aux Etats-Unis.

Framatome & Rosatom s'allient

Framatome, l'ex-branche réacteurs d'Areva passée dans le giron d'EDF, a signé un protocole d'accord avec une filiale de Rosatom, pour allier leurs forces à l'international. Ce partenariat, prévoit d'une part que la filiale de Rosatom, JSC Rasu, puisse participer aux projets de centrales nucléaires auxquels contribue Framatome. D'un autre côté, les deux alliés "rechercheront également les moyens d'intégrer les systèmes de Framatome dans les projets de nouvelles constructions de Rosatom à l'étranger", selon un communiqué de la société française.

►► MONDE ARABE

Algérie : baisse du déficit commercial sur les 4 premiers mois 2018



Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 856 millions de dollars sur les 4 premiers mois de 2018, contre 3,878 milliards de dollars sur la même période en 2017, soit une baisse de 3,022 milliards de dollars (-78%), selon un bilan des Douanes. Les exportations ont atteint 14,368 milliards de dollars de janvier à avril 2018, contre 12,117 milliards une année auparavant, soit une hausse de 18,6%. Pour les importations, elles ont légèrement reculé à 15,224 milliards de dollars contre 15,995 milliards, soit une baisse de 771 millions de dollars correspondant à un recul de 4,82%. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 94% durant les quatre premiers mois de 2018, contre 76% à la même période en 2017. Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,71% du montant global des exportations), s'établissant à 13,45 mil-

liards de dollars contre 11,42 milliards, soit une hausse de 2,03 milliards (+17,8%). Pour les importations, les produits alimentaires constituent le plus gros de la facture avec 3,15 milliards de dollars soit une hausse de près de 5% par rapport à la même période de l'année 2017. Par ailleurs cette hausse des importations concerne aussi les produits bruts, les biens de consommation non alimentaires et des demi-produits. Par contre, on note des baisses significatives des importations pour les biens d'équipements agricoles et industriels, ainsi que les biens énergétiques et lubrifiants (carburants).

Alstom : l'Algérie est un marché important et un positionnement stratégique pour notre groupe



Dans un entretien avec le quotidien algérien Al-Watan, le directeur du groupe Alstom pour la région Afrique et Moyen-Orient a indiqué que l'Algérie était un marché majeur et un positionnement important pour son groupe qui emploie plus de 300 personnes dans le pays. « Nous sommes présents sur ce marché depuis plus de trente ans » a-t-il notamment affirmé soulignant que le groupe était optimiste sur l'évolution de ce marché où les investissements à venir dans le métro et le tramway sont importants ainsi que dans beaucoup d'autres secteurs. Par ailleurs, il a indiqué que le marché européen, la France comprise, ne représente que 40% de l'activité d'Alstom. Les 60% restants des marchés d'Alstom sont en Asie pacifique, au Moyen-Orient, aux Etats-Unis et en Afrique.

Vous pouvez ainsi constater qu'Alstom a réussi à s'implanter un peu partout dans le monde, alors que Siemens reste plutôt sur le marché européen. Mais avec cette compagnie, nous allons développer davantage la partie digitalisation et signalisation, où Siemens est un peu plus fort que nous, alors que cette compagnie va utiliser la force d'Alstom en termes de positionnement sur les marchés extérieurs.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org



Tunisie : croissance de 2,5% au premier trimestre 2018

Le Produit Intérieur Brut (en volume) de la Tunisie a enregistré au premier trimestre 2018 une croissance de 2,5% par rapport au même trimestre de l'année 2017 et de 1,0% par rapport au quatrième trimestre de 2017, a annoncé l'Institut National de la Statistique (INS). Au cours des trois premiers mois de 2018, la croissance dans le secteur des industries manufacturières a progressé de 2,4% en glissement annuel et de 2,9% par rapport au dernier trimestre de 2017 et ce, en raison du développement de l'activité dans les secteurs vitaux à savoir le secteur de l'alimentation et de l'agriculture (+16,7%), le secteur du textile, de l'habillement et des chaussures (+0,2%) et le secteur des industries mécaniques (+5,3%).

En revanche, les secteurs des industries chimiques et des matériaux de construction et de la céramique ont enregistré un reflux respectivement de 23,9% et de 5,3% en raison de la baisse de la demande locale sur certains produits en l'occurrence le ciment (-6%). Quant au secteur des industries non manufacturières, il affiche une baisse de 5,3% par rapport à la même période de l'année dernière, principalement en raison de la baisse continue de la production du secteur pétrolier et du gaz naturel de 2,4% par rapport au quatrième trimestre de l'année 2017. Par ailleurs le secteur des mines affichait à fin mars dernier une baisse de 37,9% et le secteur du Bâtiment un recul de 4,7%.

Tunisie : \$300 millions de prêt du Fonds monétaire arabe

Le Fonds monétaire arabe (FMA) a décidé d'accorder à la Tunisie, au cours de l'année 2018, des prêts qui s'élèveront à plus de 300 millions de dollars selon une déclaration à Tunis de son président du Conseil d'Administration, Abdel Rahman El Hamidi, le lundi 14 mai, en marge de la tenue de "l'Africa Blockchain Summit", organisé par la Banque centrale de Tunisie (BCT). Les deux prêts s'inscrivent dans le cadre d'un programme de financement du commerce arabe relevant du FMA qui a reçu la semaine dernière une demande de la Tunisie pour l'obtention d'un prêt de 50 millions de dollars après avoir demandé quelques semaines auparavant un autre prêt d'un montant de 80 millions de dollars. Depuis sa création en 1976 le Fonds a octroyé à la Tunisie des prêts de plus de 1 milliard de dollars. Les deux prêts serviront à améliorer l'environnement des affaires en Tunisie, notamment au profit des petites et moyennes entreprises (PME) afin de les aider à créer des emplois, à identifier de nouveaux marchés pour l'exportation de leurs services et accéder au financement.



2^{ème} Forum économique France-Irak

« L'Irak : le temps de la reconstruction II - Nouveau Partenariat France-Irak »

Mardi 26 juin 2018 à Paris

La Chambre de Commerce Franco-Arabe, qui organise cet événement en partenariat avec la Fédération des Chambres de Commerce Irakiennes, offre aux chefs d'entreprises français l'opportunité de rencontrer les opérateurs économiques Irakiens, de découvrir leurs besoins ainsi que les projets de reconstruction.

Pour plus d'informations contactez : la CCFA au 01 45 53 20 12

Dans sa dernière note de conjoncture, le Commissariat au plan marocain indique que la croissance économique au royaume s'est établie à 2,9%, au premier trimestre 2018, contre +3,8% une année auparavant, pâtissant d'un secteur agricole en léger recul de 0,5%. Hors agriculture, la croissance aurait franchi le cap des + 3,2%, tirée par les activités minières et les services marchands.

Maroc : croissance de 2,9% au premier trimestre 2018

Une production agricole sous influence des conditions climatiques hivernales

L'activité agricole est restée relativement dynamique au premier trimestre 2018, bien qu'en repli de 0,5% par rapport à la même période de 2017. Le revirement du régime climatique vers une saison plus humide au cours de l'hiver et au début du printemps aurait été favorable à l'amélioration des rendements des cultures précoces, malgré une sensible baisse de leurs superficies ensemencées. La production végétale serait la troisième plus élevée depuis 2011, grâce notamment aux perspectives favorables de récolte des céréales, des maraichères de saison et des rosacés. Celles des agrumes, des primeurs et de certaines cultures industrielles marqueraient, à l'inverse, une inflexion à la baisse, après avoir été particulièrement vigoureuses en 2017. La production animale resterait, pour sa part, soutenue, tirée par le raffermissement des activités d'élevage, dans le sillage de l'amélioration des parcours végétaux et de la baisse des prix des aliments de bétail.

Accélération du rythme de croissance des activités hors agriculture

Hors agriculture la croissance a progressé de 3,2%, au premier trimestre 2018, au lieu de +2,4% une année auparavant. Contribuant pour près de 1,6 point à la croissance globale du PIB, le secteur tertiaire aurait continué de soutenir l'activité économique, grâce notamment à la bonne orientation du commerce, du transport et des activités touristiques. La valeur ajoutée de l'hébergement et de la restauration se serait, en effet, affermie de 7,7%, en variation annuelle, favorisée par une hausse de 18,3% des recettes voyages et de 9,9% des nuitées touristiques.

Dans le secteur secondaire la croissance a atteint 2,8% au premier trimestre 2018, portée notamment par la hausse de 9,5% de la valeur ajoutée minière, contre +16,8% un trimestre auparavant. La production du phosphate est restée modérée, face à la surabondance qui aurait marqué le marché mondial des fertilisants, avec le relèvement de l'offre de l'Arabie Saoudite et de la Russie et l'attentisme des acheteurs en Inde et en Europe. De leur côté les industries manufacturières ont poursuivi leur raffermissement, pour le deuxième trimestre successif, marquant un accroissement de 2,4%, au premier trimestre 2018, contre +2,3% à la même période une année auparavant. Les industries du textile et du cuir ont réalisé une hausse de 6,3%, en glissement annuel et les industries chimiques une progression de 4,3%. Celles de l'agroalimentaire marquent une hausse de 1,4%, au lieu de 0,7%, une année plus tôt. Enfin les autres industries progressent légèrement de 1,5% au cours de cette période, c'est notamment le cas du secteur de la construction affichent une progression de 1% contre 1,3% un trimestre plus tôt

Légère accélération des prix à la consommation

Les prix à la consommation se seraient légèrement accélérés, au premier trimestre 2018, affichant une hausse de 2%, en glissement annuel, au lieu de +1,5% une année plus tôt. Cette progression aurait été la conséquence d'un retournement à la hausse de 2,2% des prix des produits alimentaires, au lieu de +0,9%, l'année précédente. La progression notable des prix des légumes frais aurait contribué pour +0,5 point à cette augmentation, suivie par celle des prix du beurre et des tabacs (+0,3 point chacun). Les prix à la consommation des produits non-alimentaires auraient, pour leur part, progressé de 1,6%, au lieu de +1,7% un an auparavant. La hausse des droits de timbre aurait contribué pour 0,2 point à cette évolution. L'inflation sous-jacente, qui exclut les tarifs publics et les prix des produits frais, aurait, à l'inverse, connu une légère décélération de son rythme de croissance pour se situer à 0,9%, au lieu de 1,3% une année auparavant, tirée par la baisse des prix des services, en particulier ceux des loyers.

Hausse accentuée des importations par rapport aux exportations

La demande étrangère adressée au Maroc a grimpé de 5,5% durant cette période profitant notamment de l'orientation favorable des importations des pays de la zone euro. Les exportations de biens, en augmentation de 8%, auraient profité de la relance des expéditions du secteur automobile. Ces dernières auraient contribué pour près de 3,8 points à la hausse des exportations globales, suivies par les ventes du secteur aéronautique, du textile et du cuir et de l'agro-alimentaire. Les exportations de phosphate et leurs dérivés, en hausse de 0,3% en variation annuelle, auraient pâti du recul des expéditions de l'acide phosphorique, en particulier à destination de l'Asie.

Quand aux importations, elles ont de leur côté augmenté de 12,5% au premier trimestre 2017, portées par l'accroissement de la demande intérieure. Les importations hors énergie auraient contribué pour près de 75% à cette hausse, alimentées, en premier lieu, par les achats de biens d'équipement (machines pour la coupure des circuits électriques, machines et appareils divers, appareils électriques pour la téléphonie, parties d'avions, diodes et transistors), suivis par ceux des produits alimentaires (céréales, beurre et café), des produits bruts (soufre brut et bois brut) et des biens de consommation (pièces détachées pour voitures de tourisme). Par ailleurs le renchérissement de la facture énergétique a continué de peser sur la balance commerciale, dont le déficit se serait creusé de 18,9% lors de la même période. La hausse plus prononcée des importations par rapport aux exportations aurait engendré un repli de 2,4 points du taux de couverture, pour se situer à 55,9%.

MAURITANIE : LES VOYANTS ECONOMIQUES PASSENT AU VERT



Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a décidé le 25 mai 2018, d'accorder à la Mauritanie au titre de la facilité élargie de crédit 164,4 millions de dollars. A cette occasion le Conseil a noté avec satisfaction les mesures économiques prises pour redresser l'économie du pays. Les experts du FMI estiment que l'économie se redresse : la croissance estimée à 3,5 % en 2017 devrait avoisiner 3 % en 2018, le léger ralentissement s'expliquant par l'impact retardé de la sécheresse de l'an dernier. L'inflation devrait rester modérée, à 2,7 % en moyenne cette année. Les réserves de change sont montées à 849 millions de dollars fin 2017 (5,1 mois d'importations hors secteur extractif) et devraient continuer d'augmenter cette année. Le solde budgétaire primaire hors dons est devenu positif en 2017, à 0,3 % du PIB hors secteur extractif, et devrait rester positif cette année. Le déficit des transactions courantes a baissé du fait du rebond des exportations des secteurs des mines et de la pêche, enfin la dette extérieure s'est stabilisée à 72 % du PIB. Les experts du FMI concluent que les perspectives sont favorables bien qu'il subsiste des obstacles considérables à surmonter pour réaliser une croissance élevée et inclusive. La vulnérabilité demeure et il est nécessaire de poursuivre les réformes pour consolider la stabilité macroéconomique, réaliser une croissance inclusive qui crée des emplois et réduit la pauvreté, ainsi qu'améliorer le climat des affaires et la gouvernance.

JORDANIE : 27^{ÈME} ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BANQUE EUROPÉENNE DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT (BERD)



La Jordanie a accueilli du 8 au 10 mai la 27^{ème} assemblée annuelle de la banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) A cette occasion, les actionnaires et partenaires de la Banque ont pu échanger sur les perspectives d'in-

vestissement dans les régions d'opération de la BERD mais également sur différentes thématiques telles que l'accès à l'énergie pour les populations les plus fragiles ou la protection de l'environnement. Lors de l'ouverture de l'Assemblée annuelle, le président de la BERD, Suma CHAKRABARTI a annoncé un record d'investissement de 9,7 milliards d'euros pour la BERD en 2017, ayant permis de financer 412 projets dans ses régions d'opération. Se félicitant de « ce chiffre record », il a encouragé à poursuivre les efforts pour aider au développement de projets d'infrastructures prioritairement dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et des déchets.

EGYPTE: LES VTC BIENTÔT LEGALISÉS



Reconnus comme entreprise technologique mais pas de transport, les VTC et leurs chauffeurs naviguaient jusqu'à présent dans un flou juridique dans le pays de pharaons. Une situation que le parlement vient de corriger en votant début mai une loi régulant cette activité. Le texte doit encore être promulgué par le président Abdel Fattah al-Sissi. Les deux principales sociétés concernées par la loi, Uber et Careem se sont félicitées du vote. Abdellatif Waked, le directeur général d'Uber Egypt, parle d'une « avancée historique » et espère l'accroissement des investissements, la création de nombreux emplois.

ARABIE : UNE FEMME AU CONSEIL DES DIRECTEURS D'ARAMCO



Aramco, le géant pétrolier saoudien contrôlé par l'État, a annoncé la nomination de cinq nouveaux membres à son Conseil de directeurs. Lynn Laverty Elsenhan qui a présidé de 2008 à 2012 le groupe pétrolier et pétrochimique américain Sunoco Inc fait partie des nouveaux membres nommés. Aramco devra mettre bientôt en bourse jusqu'à 5% de ses avoirs et générer près de 100 milliards de dollars au royaume.

Le FMI exhorte l'Arabie saoudite à limiter ses dépenses publiques



Alors que le déficit budgétaire se creuse, le Fonds monétaire international (FMI) exhorte l'Arabie saoudite à limiter ses dépenses publiques.

Il a appelé le premier exportateur mondial de pétrole à poursuivre les « changements structurels audacieux » et à « résister à la tentation de réorienter les dépenses publiques en fonction de la hausse des prix du pétrole ».

Les chiffres du ministère des Finances publiés en

mai dernier montrent qu'en dépit d'une augmentation des recettes publiques au premier trimestre, les dépenses ont également grimpé entraînant une hausse du déficit budgétaire. Selon les chiffres publiés, les recettes ont augmenté de 15 % par rapport à la même période 2017 pour atteindre 44,3 milliards de dollars. Dans le même temps, les dépenses ont augmenté de 18 % pour atteindre 53,5 milliards de dollars, ce qui fait apparaître un déficit budgétaire de 9,2 milliards de dollars, en hausse de 31 % par rapport à la même période l'an dernier. Rappelons que l'économie saoudienne s'est contractée de 0,7 % l'an dernier en raison de la faiblesse des prix du pétrole, mais le retour à la croissance est prévu cette année.

Selon le groupe de réflexion économique Jadwa, basé à Ryad, le budget du premier trimestre 2018 montre que les efforts du gouvernement pour augmenter les recettes non pétrolières vont dans le sens de la planification, avec des augmentations considérables des recettes fiscales. Jadwa estime que la hausse des prix du pétrole devrait améliorer la situation budgétaire en 2018 avec un déficit inférieur aux prévisions.

L'Arabie saoudite a affiché depuis la chute des prix de pétrole en 2014 des déficits budgétaires qui ont totalisé 260 milliards de dollars poussant le royaume à retirer 260 milliards de dollars de ses réserves et à lever 130 milliards de dollars de dette pour financer le déficit.

LES RÉSERVES FINANCIÈRES SONT « CONFORTABLES »

L'Arabie saoudite continue d'avoir un niveau de réserves financières "très confortable" en dépit du recours à ces avoirs pour compenser la chute des revenus pétroliers, a assuré le gouverneur de la Banque centrale. « Nous n'avons pas de problème à ce sujet », a déclaré Ahmed AlKholifey, qui dirige la Saudi Arabian Monetary Agency, lors d'une conférence de presse. Selon des chiffres officiels, les réserves du royaume sont passées de 732 milliards de dollars fin 2014 à 562 milliards de dollars en août dernier. Premier exportateur mondial de pétrole, l'Arabie saoudite prévoit un déficit budgétaire de 87 milliards de dollars pour 2016 (80,8 milliards d'euros). Le royaume qui a engagé des réformes importantes pour diversifier son économie afin de trouver de nouvelles recettes budgétaires a emprunté en octobre 17,5 milliards de dollars sur le marché international pour combler son déficit.

Pour recevoir la Newsletter de la CCFA, veuillez remplir ce document et l'envoyer à l'adresse suivante :

Chambre de Commerce Franco-Arabe

250 bis boulevard Saint Germain 75007 Paris

ou contactez-nous : tél: 01 45 53 20 12 - mail: info@ccfranco-arabe.org

Mme M^{lle} M.

Société :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Email :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Pays :